



laPetiteGazette de Seraing

Décembre 2020

Rejoignez-nous sur www.seraing.be ou sur facebook.com/villedeseraing

Le Père Noël est un artiste - 13^e édition



« Une 13^{ème} édition que l'on va réinventer car il est hors de question de ne pas être avec vous cette année !

Notre marché dont l'ADN est la convivialité, la chaleur humaine, le partage et ce, depuis sa création, se devait d'être présent en cette période afin de soutenir l'artisanat local.

Nous vous donnons DEUX RENDEZ-VOUS incontournables !

Le premier sous la forme d'une **boutique** du Père Noël où vous pourrez découvrir et

acheter les créations des artistes du marché qui seront déposées sous votre sapin !

Comment ça marche ?

- Nous vous invitons à vous rendre sur la page Facebook « Le Père Noël est un artiste » et visiter la boutique ou sur le tout nouveau site internet du marché: www.leperenoelstunartiste.be

- Là, vous aurez l'occasion d'admirer toutes les créations de nos artistes. Quelque chose vous plaît ? Envoyer alors un mes-

sage sur l'onglet situé à côté de la photo. Nous vous enverrons les modalités de paiement correspondant à l'artiste choisi.

- Dès réception du paiement auprès des artistes, nous reprendrons contact avec vous et conviendrons d'un rendez-vous pour venir récupérer votre commande dans le respect des consignes de sécurité. Le Centre Culturel de Seraing vous propose de venir chercher vos cadeaux les jeudis 10 et 17 décembre de

17h à 19h.

Le deuxième est unique ! Nous vous donnons rendez-vous les **11-12-13 décembre**, comme si nous y étions, mais virtuellement !

- Le 11 décembre à 19h : Vernissage !

Poussez les meubles de votre salon, ça va danser avec le groupe Trinakouna, ce Kwatuor flutubaccordeo-cajonesk ! Servez-vous votre verre de l'amitié et rejoignez-nous en ligne !

BONUS : on a envie de

vous gâter en cette année particulière, un cadeau surprise vous sera déposé à votre domicile pour les 50 premiers qui nous enverrons un coucou avec leur adresse postale via ce mail : info@centrecultureldeseraing.be (jusqu'au 8 décembre inclus).

- Le 12 décembre : une série d'ateliers vous sont proposés en ligne!

A 10h : « Douceurs du monde », atelier cuisine par l'asbl Form'anim.

A 14h : « Impression sur galet avec du vernis à ongle » par l'illustratrice Melody Lambert.

A 16h : « Réalisez vos cartes de Noël à l'aquarelle » par l'aquarelliste Nouille de miel.

A 18h : Confection d'une petite créature « fluffy mandragore » par l'artiste de l'atelier du chat noir.

Le matériel de chaque

atelier sera détaillé sur notre site et page facebook.

- Le 13 décembre : A 14h : Lecture d'albums de Noël par Mylène des Bibliothèques de Seraing.

A 16h : Spectacle pour enfants de 2 à 6 ans par La Compagnie des Liseuses : « Voyage dans l'Univers des livres de Emile Jadoul », auteur belge de littérature et illustrateur pour enfant.

Emile Jadoul, grâce à ses livres, capte l'attention des plus petits et les aide à grandir en douceur. Entre lecture et notes de musique, vous passerez un excellent moment.

Toutes les infos concernant les ateliers et les liens pour participer à notre week-end seront accessibles via notre page facebook « Le Père Noël est un artiste » ou sur notre site www.leperenoelstunartiste.be

Les éducateurs poursuivent leur travail

Le contexte sanitaire actuel a complètement bouleversé le travail du service de prévention de la Ville de Seraing, et plus particulièrement celui de ses éducateurs qui ont été dans l'obligation de suspendre provisoirement leurs activités.

Néanmoins, ces derniers restent bel et bien actifs et continuent à travailler sur divers projets.

Ainsi, certains d'entre eux se sont notamment **portés volontaires pour aider le personnel soignant des maisons de repos et de soins** du territoire ainsi que la **Maison de l'Enfant de Seraing**. Une belle preuve de solidarité qui leur permet de soulager les aides-soignants et d'accompagner les résidents en ces temps



difficiles.

D'autres s'occupent quant à eux de réaliser les **courses de première nécessité** ou l'**achat de médicaments des personnes en grande difficulté** et de leur livrer à leur domicile, du lundi au vendredi, de 9h à 16h. Pour rappel, les seniors, les personnes à mobilité réduite, les familles monoparentales et les personnes dans le besoin sont les

seuls à pouvoir faire appel à ce service en prenant contact avec Madame Stéphanie Montulet au **04/330.11.45** ou par mail via l'adresse s.montulet@seraing.be.

Si, après analyse de chaque cas, les demandeurs remplissent les critères requis, ils pourront alors recontacter Madame Montulet et lui passer une commande pour

un montant maximum de 60 euros.

En parallèle à ces deux actions importantes, d'autres éducateurs sont affectés à divers endroits du territoire et s'occupent notamment : **de sensibiliser les élèves du degré supérieur de l'Athénée Royal Air Pur de Seraing** au respect des règles de distanciation sociale et à l'importance du port du masque; **d'organiser des activités en extérieur** avec les jeunes du Service Résidentiel d'Urgence « Les Myosotis »; **d'organiser une grande récolte de jouets** à l'occasion des fêtes de fin d'année; ou

encore d'élaborer **un projet de soutien aux écoles secondaires du territoire** dans le cadre de la lutte contre le décrochage scolaire causé par la crise sanitaire actuelle.



Échevinat de la Prévention

Alain Onkelinx

Logement, Prévention, Relations inter-culturelles, Jumelage, Tourisme, Nouvelles technologies



Seraing adopte son Plan Local de Propreté !

Ce n'est un secret pour personne, les dépôts clandestins sont un véritable fléau sur le territoire de la Ville de Seraing ! A l'heure actuelle, les ouvriers communaux ramassent, de manière hebdomadaire, plus de 35 tonnes de déchets ! Une situation qui ne peut plus durer !

Ainsi, à la suite d'un appel à projet du Service public de Wallonie en 2019, la Ville de Seraing - ayant fait de la lutte contre les dépôts clandestins l'une de ses priorités - a décidé de se lancer dans l'élaboration d'un Plan local de Propreté (PLP).

Dans le cadre de cet

appel, le SPW recommandait les communes s'engageant dans la démarche en mettant à leur disposition les ASBL Espace Environnement et RDC Environment, qui les encadraient et les soutenaient pour mener à bien leur projet.

Pendant un an, différents services communaux se sont réunis à plusieurs reprises pour travailler en collaboration sur le sujet.

Dans une optique de démarche participative, l'avis des citoyens a été sollicité via une réunion puis une plateforme internet, qui leur ont permis d'établir quels étaient les

grandes problématiques et quelles étaient leurs propositions de solutions.

De l'ensemble de ces concertations sont nées 22 actions qui visent à améliorer la propreté publique. Certaines actions ont déjà débuté en 2020, d'autres débiteront en 2021. L'objectif est d'arriver à réduire les dépôts clandestins dans leur globalité de 5 % d'ici fin 2021, et de 20 % d'ici 2025.

Ce PLP, validé par la Région wallonne, a été approuvé ce 16 novembre 2020 par le Conseil communal.

Le document complet est disponible en téléchargement sur le site internet de la Ville : www.seraing.be - onglet « Qualité de vie » - « Plan Local de Propreté ».



Échevinat des travaux, de l'environnement et des finances
Laura Crapanzano
Travaux, Environnement, Infrastructures, Finances, Marchés publics, Cultes, Archives

Vacances de Toussaint/ d'Automne : l'Accueil Temps Libre a organisé ses journées Happy Days

Comme habituellement durant les congés scolaires, l'Accueil Temps Libre de la Ville de Seraing a organisé ses journées Happy Days. Celles-ci ont eu lieu du 2 au 13 novembre prochains. Les enfants âgés de 2,5 à 12 ans, dont les parents avaient besoin d'une solution de garde, ont donc pu y prendre part et ainsi s'amuser en participant à diverses activités.

À l'occasion des vacances de Toussaint/d'Automne, le service de l'Accueil Temps Libre de Seraing (ATL), sous l'impulsion de l'Echevin de l'Enseignement, Alain Decerf, a une

nouvelle fois proposé aux enfants âgés de 2,5 à 12 ans de profiter de ses célèbres journées Happy Days !

Ces journées divertissantes ont eu cette fois lieu durant une dizaine de jours, soit du 2 au 13 novembre inclus, et étaient toujours destinées aux enfants dont les parents avaient besoin d'une solution de garde pour diverses raisons (travail, formation, motif médical).

Chaque jour, de 7h00 à 18h00, les participants ont eu l'occasion de prendre part à plusieurs activités diverses et variées, dans le respect des règles sanitaires en vigueur au vu des circonstances actuelles.

Si un ou plusieurs enfant(s) souhaitai(en)t participer à ces journées Happy Days et qu'il(s) rentrai(en)t dans les conditions requises, les parents devaient l'emmener/les emmener à l'un des trois centres disponibles (Seraing, Boncelles et Jemeppe) et déboursier la somme de 2,5€ par enfant et par jour



(la gratuité est appliquée à partir du 3e enfant si celui-ci habite au même endroit que les deux premiers).

Adresse des trois centres disponibles :

Seraing : Ecole de la Jeunesse, au numéro 56 de la rue de la Jeunesse ;

Boncelles : Ecole de Boncelles, au numéro 14 de la rue de Fraigneux ;

Jemeppe : Ecole Radelet, au numéro 1A de l'Avenue de Douai.

Un événement qui a rencontré un vif succès et qui donne rendez-vous à son public dans le courant des mois prochains pour une nouvelle édition !



Échevinat de l'Enseignement
Alain Decerf
Enseignement, Petite enfance, Accueil extrascolaire, Académie communale de musique
Amélie Dengis

Une prime pour les commerces et petites entreprises en difficulté



La Ville de Seraing a décidé d'aider les commerces et petites entreprises du territoire en leur accordant une aide financière directe allant de 500€ à 2500€, sous réserve de plusieurs conditions.

Les mesures prises par le Gouvernement pour limiter la propagation du coronavirus, dans le courant des derniers mois, ont indubitablement mis en difficulté les commerçants, PME et TPE du territoire belge.

L'obligation de fermeture à deux reprises, totale ou partielle, de leurs activités a fragilisé ces entreprises et, pour certains, transformé cette fragilité en véritable situation de précarité.

A Seraing, après avoir mis en place des aides durant la période de confinement en adaptant notamment le règlement taxe (mesures d'allègement et une exonération d'impôts ou de taxe au prorata des jours de fermeture), la Ville souhaitait une nouvelle fois apporter son aide à ces diverses institutions.

Le Collège communal - sous

l'impulsion de l'Echevine du Développement économique et du Commerce, Déborah GÉRADON et en étroite collaboration avec son Bourgmestre Francis BEKAERT - s'est donc réuni en novembre dernier afin de déterminer un plan de relance relatif aux commerces de proximité et aux petites entreprises sur l'entité sérésienne. Il lui est donc apparu important de leur venir en aide afin de limiter les faillites et donc les pertes d'emplois éventuelles en leur accordant des primes financières directes allant de **500€ à 2500€** (en fonction de la situation).

La Ville de Seraing invite donc les commerçants et les petits entrepreneurs rencontrant des difficultés à remplir un formulaire disponible sur le site internet de la Ville : www.seraing.be.

Ces derniers devront ensuite le transmettre par courrier avant le 30 juin 2021 au Service du Développement économique, **Château du Val, Esplanade du Val, 4100 SERAING**, ou par mail à l'adresse suivante

manif_developpement_economique@seraing.be

Après quoi, chaque demande sera scrupuleusement analysée au cas par cas sur base de la remise d'un dossier complet et concret. La prime ne pourra être octroyée que si elle répond aux conditions d'éligibilités suivantes :

- Être une microentreprise (numéro BCE) telle que défini dans la réglementation ; la réglementation belge stipule qu'une microentreprise rassemble moins de 10 travailleurs ;
- Être indépendant ou franchisé à titre principal que l'on dispose ou non d'un ancrage local - ou être indépendant ou franchisé à titre complémentaire et disposer d'un ancrage local. Les enseignes ou groupes commerciaux ne sont pas éligibles. Un ancrage local se prouve par l'existence d'une vitrine ou d'un bureau accessible aux clients sur le territoire ;
- Ne pas être actif dans un des secteurs définis comme non-éligibles, à savoir les jeux de paris, les night-shops, les agences bancaires et les bars à chichas ;
- Être en ordre de cotisations sociales ;
- Exercer son activité à Seraing (siège d'exploitation) ;
- Prouver que la crise Covid a

eu un impact négatif sur le chiffre d'affaires de l'activité ;

- S'engager sur l'honneur à reprendre et à poursuivre son activité en 2021 ;
- Rentrer sa demande de prime selon le schéma préétabli (formulaire + annexes demandées) et ce avant le 30/06/2021.

Montants

1. Commerces

Un commerce se définit comme tel : toute entreprise, morale ou personne physique qui a pour objet la vente d'une marchandise ou d'une prestation de service au particulier. Elle doit être caractérisée par l'existence d'une vitrine située à front de rue. Le commerce doit être accessible au public, selon des horaires habituels. Les activités de professionnels à professionnel, les professions libérales, les activités dans le secteur des banques et assurances et les institutions d'enseignement ne sont pas reprises dans cette définition.

La complétude des conditions d'éligibilité donne droit à une prime de base de 500 euros.

Cette prime peut être cumulée avec d'autres primes pour atteindre un montant maximum par commerce de 2.500 euros :

- 500 euros supplémentaires si le commerce est actif dans l'horeca ;
- 500 euros supplémentaires si

le commerce peut prouver qu'il est en contrat avec un ou plusieurs travailleurs salariés ;

- 1000 euros supplémentaires si le commerce a dû fermer pendant une ou plusieurs période (s) donnée (s).

2. TPE

Toute entreprise répondant aux critères d'éligibilité sans pour autant être un « commerce » au sens du présent règlement.

La complétude des conditions d'éligibilité donne droit à une prime de base de 250 euros.

Cette prime peut être cumulée avec d'autres primes pour atteindre un montant maximum par entreprise de 750 euros :

- 250 euros supplémentaires si l'activité dispose d'un ancrage local à Seraing (bureau ou espace accessible aux clients) ;
- 250 euros supplémentaires si le commerce peut prouver qu'il est en contrat avec un ou plusieurs travailleurs salariés.

3. Processus de décision

Les décisions d'octroi seront prises collégialement par un jury composé de représentants de l'Arébs et de la Ville de Seraing. Ce jury est à même de demander des informations supplémentaires en cas de doute sur le respect des conditions d'éligibilité. Il peut aussi, sur base de la

bonne foi d'un commerçant, examiner certaines situations particulières afin de jauger si elles sont assimilables ou non à une situation éligible.

Dans tous les cas, le jury est souverain dans sa décision.

4. Processus de liquidation

La liquidation des primes s'effectuera à partir de décembre, dès que les premiers dossiers seront analysés et que la modification budgétaire de la Ville aura été validée par la Région wallonne, comme le veut la loi. Le jury se rassemblera tous les 15 jours afin de traiter les dossiers complets réceptionnés. Une fois la décision d'octroi prise par le jury, le versement se fera dans les 15 jours.



Échevinat du développement territorial et commercial
Déborah Gérardon
Urbanisme, Développement territorial, Bureau technique, Commerce, Entreprises, Mobilité

Des quartiers propres

Une Ville propre pour toutes et tous



Damien Robert
Chef de groupe PTB

Combien de fois les habitants de notre commune ne se sentent

pas en colère ou fâchés lorsqu'il parcourent à pied, en voiture ou en transport en commun notre Ville et qu'ils voient les déchets clandestins le long des routes, les sacs s'agglutiner autour des containers ou les herbes folles envahir complètement les trottoirs et les accotements. Tout cela contribue à donner l'image d'une ville sale, qui n'est pas accueillante et qui n'est pas entretenue. Pourtant, vivre dans un endroit propre

est un droit fondamental.

Nos ouvriers communaux font le maximum avec les moyens du bord. Mais la commune pourrait contribuer largement à rendre la Ville beaucoup plus propre en renforçant les services publics par l'engagement de personnel supplémentaire pour nettoyer les rues et les bâtiments publics.

La commune contribuerait aussi à la propreté en supprimant

les surfacturations sur les déchets. En effet, tout le monde a constaté que les déchets clandestins ont explosé avec les surfacturations.

Nous demandons donc plusieurs changements nécessaires et logiques pour rendre notre ville plus propre et plus agréable. Tout d'abord, nous voulons un système de tri et de ramassage qui respecte notre bien-être, notre portefeuille et notre environnement.

Nous payons beaucoup trop cher pour nos factures et le système est inadapté. Nous voulons aussi que la Ville engage du personnel supplémentaire pour nettoyer et entretenir la Ville. Aujourd'hui, les départs à la pension des ouvriers communaux ne sont plus remplacés systématiquement et la Ville préfère engager dans le privé pour nettoyer les abords. Nous voulons aussi des parcs, des aires de jeux et de

détente bien entretenus dans chaque quartier. Il y a une amélioration à ce niveau. Mais nous sommes encore loin du compte. Enfin, nous voulons une Ville verte, où ce sont les gros pollueurs industriels qui payent la dépollution des sites qu'ils laissent à l'abandon.

C'est possible d'y arriver. Pour cela, il faut de la volonté politique. Et de l'ambition pour notre Ville.

Des quartiers propres



Diana Carbonetti
Conseillère communale
Ecolo Seraing

A Seraing, les dépôts clandestins sont légion sur notre territoire entraînant un sentiment d'insalubrité au cœur de nos rues. Notre service des travaux, en sous-

effectif, fait tout ce qu'il peut pour remédier à cette situation mais le constat est là. Pourtant, nos concitoyens méritent un cadre de vie agréable et notre environnement mérite d'être respecté.

Mais alors, que peut mettre en place la Ville de Seraing pour aider ses citoyens ?

Au dernier conseil communal, nous avons approuvé le plan local de propreté qui mettra en place notamment :

• Une application qui

permettra de déclarer les dépôts.

• Plus de poubelles publiques.

• Des caméras pour lutter contre les dépôts clandestins.

• Des cendriers devant la devanture des commerçants (sur base volontaire).

Cependant, nous pensons que des améliorations peuvent être apportées à ce plan. En effet, comme chacun le sait, le meilleur déchet est celui qui n'existe pas.

Depuis le mois d'avril 2020 et comme proposé par Ecolo, Seraing a entamé une démarche « Commune zéro déchet ». Il est important de traduire cette démarche dans les faits. Dès lors nous proposons d'accentuer un programme de réduction effective des déchets, dont notamment :

• Mettre en place plus de formations au zéro déchet gratuites et ouvertes aux citoyens et aux commerçants

• Encourager les commerces à proposer des rayons en vrac (sans emballage) et/ou des emballages recyclables

• Adapter la tarification des ramassages des déchets à la consommation : moins vous produisez, moins vous payez (ce qui n'est malheureusement pas l'option retenue par la majorité pour la redevance déchets).

• Augmenter les primes au compostage collectif et les primes

pour la création et le maintien de potagers collectifs.

• Encourager la mise en place de potagers éducatifs dans les écoles.

Les déchets abandonnés sur la voie publique coutent chaque année beaucoup d'argent à notre Ville. Nous aimerions consacrer cet argent à des projets plus positifs pour nos quartiers, comme leur embellissement et leur convivialité.

Des quartiers propres



Fabian Culot
Chef de groupe MR

La propreté publique est la responsabilité de tous. De la Ville elle-même très certainement, mais également de chacun d'entre nous. Depuis toujours ou presque, nous réclamons une nette amélioration de la propreté publique à Seraing. Pourtant, ces dernières années, c'est une nette dégradation qui est à constater. Du côté de la Ville,

l'entretien des espaces verts laisse souvent à désirer : cela donne à nos quartiers une image de malpropreté qu'il convient de corriger au plus vite. Mais une minorité d'habitants adopte aussi un comportement de plus en plus irrespectueux de la majorité qui, elle, fait l'effort de trier et d'évacuer ses déchets de manière régulière.

Cette minorité est excitée par un parti d'opposition qui combat depuis des années la taxe relative aux immondices, faisant croire - contre toute évidence - que la Ville s'enrichirait en la percevant. Ce propos constant pousse manifestement une minorité à s'estimer autorisée à abandonner sur la voie publique ou dans les bois une

quantité de déchets estimée à plus de 35 tonnes par semaine ! Ca suffit ! Les politiques qui incitent à de tels comportement déshonorent leur mandat. Et ceux qui abandonnent leurs déchets se déshonorent en salissant le cadre de vie commun. Le temps de la prévention en la matière est révolu. Aujourd'hui, de

tels comportements doivent être sanctionnés (amende, travail d'intérêt général, ...). Comme d'autres, le MR est dans l'opposition à Seraing. Mais une opposition responsable et constructive qui jamais n'incitera personne à salir ni l'image ni les rues d'une Ville que nous aimons passionnément. Mobilisons-nous !

Des quartiers propres



Francis Bekaert
Bourgmestre
de Seraing

La propreté publique est une préoccupation constante pour la majorité socialiste de Seraing et ce, depuis

de nombreuses années ! Nous mettons en effet au quotidien tout en œuvre pour garder notre Ville propre.

Cette carte blanche est donc pour nous l'occasion de mettre en avant notre Plan local de Propreté récemment adopté. Ce plan comprend 22 actions réparties en 5 volets. Nous entendons, entre autres, multiplier les partenariats locaux de prévention

(PLP), continuer à installer de nouvelles poubelles publiques, inciter les commerçants à placer un cendrier devant leur devanture ou acquérir et distribuer des cendriers portables.

Nous sommes conscients qu'une immense majorité de Sérésiens est de très bonne volonté et consent à d'importants efforts pour éviter

de jeter dans la rue son mégot de cigarette ou son mouchoir, que bon nombre d'entre nous utilisent les outils de recyclage ou de récolte des déchets mis à leur disposition. Pour cette raison, notre plan se veut avant tout, pédagogique, incitatif et préventif.

Néanmoins, force est de constater, qu'une minorité de citoyens, qui parfois

n'habitent même pas notre Ville, se sont octroyés le droit de traiter Seraing comme une décharge géante. Nous serons intraitables envers ces personnes !

En conséquence, notre Plan local de Propreté comprend également un important volet répressif. Ainsi, dans les mois qui viennent, nous entendons :

- renforcer la cellule environnement de notre police locale ;

- installer de nouvelles caméras ;

- former des agents constateurs ;

- augmenter la présence des gardiens la paix.

Pour finir, soyons fiers de notre Ville, gardons-la propre !

Améliorer la place du vélo dans notre ville

Améliorer la place du vélo



Ecolo

Karadeg Lamberty
Coprésident Ecolo Seraing.

Si le covid est une catastrophe humanitaire et sociale, il nous a aussi permis de repenser nos

modes de vie.

En 2020, nombreux sont ceux qui ont notamment décidé de revoir leur mode de déplacement, pour preuve, le nombre de vélos en circulation cette année.

Maintenant pour pérenniser et même accentuer ce mouvement engendré par la population il nous semble encore plus important de tout faire pour améliorer la place du cycliste

dans nos modes de déplacements :

✓ Assurer un meilleur entretien des voies existantes pour permettre une utilisation du réseau dans les meilleures conditions possibles.

✓ Améliorer les structures existantes. Par exemple il n'est pas rare que l'accès aux pistes cyclables impose des détours, voire de franchir des bordures obligeant les cyclistes à faire

des manœuvres parfois dangereuses pour eux.

✓ Etendre le réseau existant. Lors de la semaine de la mobilité nous avons peint une piste cyclable provisoire sur le Boulevard Pasteur (voir photo) et avons été déçus pour cela. A présent nous sommes heureux de constater que la commune a créé sur ce même boulevard une piste cyclable !

✓ Installer des parkings vélos au sein des écoles, pour inciter nos jeunes à pratiquer le vélo et changer nos habitudes en termes de mobilité mais aussi près de nos commerces et ainsi favoriser en même temps le commerce local.

Le ministre wallon Ecolo Philippe Henry est très attentif à ces aspects pour les infrastructures régionales : 100.000€

ont été attribués à la Ville de Seraing afin que cette dernière aménage des pistes provisoires et le plan infrastructure 2020-2026 prévoit 1.100.000€ pour aménager la N90 à Ougrée à hauteur du Haut-Fourneau B pour la rendre accessible aux cyclistes. Espérons que la Ville de Seraing développe sur ses voiries communales des projets similaires au plus vite.

Plus de place pour le vélo et les transports en commun

La mobilité est un gros problème à Seraing. C'est d'ailleurs un gros problème dans toute la Wallonie. Dans



PTB

Les gens d'abord, pas le profit

Damien Robert
Chef de groupe PTB

notre région, 82% des déplacements entre le domicile et le travail se font en voiture. La part des transports en commun n'en représente que 14%. L'agglomération liégeoise est la plus congestionnée de Wallonie. Cela coûte beaucoup de temps, de l'argent et pollue énormément. La réalité, pour le Sérésien qui travaille ou se déplace vers la Ville de Liège, ce sont souvent les bus bondés ou les

embouteillages. Il n'y a aucune place pour le vélo et les transports en commun sous financés.

Nous sommes en retard d'une guerre dans notre Région et dans notre Ville quant à la place donnée au vélo. Les pentes fortes de notre vallée ne facilitent évidemment pas le cyclisme mais il y a des axes où le vélo pourrait être largement utilisé qui sont inexistantes ou qui sont très mal

entretenus. Il n'y a pratiquement aucune voirie aménagée pour les vélos dans notre commune. Par exemple, aller en Vélo de Seraing à Liège est une prise de risque, un véritable parcours du combattant alors que nous sommes sur un parcours plat entre deux grandes Villes pas très éloignées l'une de l'autre. Autre exemple, la piste cyclable promise entre Seraing et Neupré qui n'est toujours pas

aménagée. Comment ce manque d'ambition est-il possible ?

Il faut diminuer drastiquement le recours au transport en voiture dans notre région. Et stimuler les déplacements en vélo ou via les transports en commun. C'est d'importance vitale pour retrouver une ville saine. Bien des gens sont disposés à abandonner leur voiture pour le vélo ou pour les transports en

commun mais il faut qu'il y ait une alternative efficace, abordable et bien organisée. Il ne s'agit pas de procéder à quelques aménagements mais d'accélérer la transformation de notre mobilité. Il faut investir dans les transports en communs publics et développer l'infrastructure cycliste et piétonne. Il faut le faire maintenant. Il n'y a aucune raison d'attendre.

Améliorer la place du vélo dans notre Ville



MR

Fabian Culot
Chef de groupe MR

La mobilité à Seraing devient un enjeu de

plus en plus pressant. La fluidité du trafic se complique à mesure que nos besoins de mobilité augmentent dans le même temps. Nous devons dès lors tendre de plus en plus vers un usage multiple de nos modes de communication. Transports en commun, voiture, marche mais également vélo sont autant de solutions à

utiliser en fonction de nos besoins, en fonction des moments de notre vie et naturellement de notre condition physique. Mais la pratique du vélo ne se décrète pas : elle s'incite. Les pistes cyclables à Seraing restent rares et leur aménagement souvent surprenant. Dessiner quelques couloirs à vélo sur une chaussée non sécurisée

n'est qu'une demi-solution. Nous avons besoin d'un réel plan de mobilité cyclable à l'échelle de la Ville. La sécurité est une condition essentielle au développement de la pratique du vélo. L'éveil à la mobilité douce doit également être réalisé dans nos écoles, par des actions de sensibilisation et d'essais pratiques spécifiques.

Le développement du vélo électrique, par des primes incitatives, est aussi un enjeu majeur dans une Ville où le relief met nos muscles à rude épreuve. Des balades à vélo dans nos magnifiques bois doivent par ailleurs être balisées et proposées grâce à une cartographie diffusée dans la population et à nos visiteurs, ces

balades constituant au demeurant un enjeu touristique majeur pour notre ville et ses commerces. Le confinement a remis bon nombre d'entre nous sur scelle. Profitons de cette tendance favorable pour nous réapproprier un mode de communication finalement bien sympathique !

Améliorer la place du vélo dans notre Ville



PS
Francis Bekaert
Bourgmestre de Seraing

Réchauffement climatique, pollution aux particules fines,

engorgement des routes, l'ensemble de ces problématiques nous force à repenser notre mobilité ! Favoriser la pratique du vélo constitue donc un enjeu essentiel.

Pour y parvenir, Il est évident que nous devons construire de nouvelles pistes cyclables. C'est d'ailleurs ce que nous avons fait. Nous pouvons ainsi

citer l'exemple de la piste cyclable entre Seraing et Neupré. Nous entendons naturellement continuer à en construire de nouvelles. Toutefois, il serait illusoire de croire que cette voie seule augmentera considérablement le nombre de cyclistes.

Nous sommes convaincus que la pratique du vélo sera améliorée par

le renforcement de l'intermodalité. La typologie de notre Ville peu propice à l'usage des deux roues ainsi que le prix rédhibitoire des vélos électriques nous poussent à penser l'aménagement du territoire en ce sens.

A cet égard, notre projet de nouvelle entrée de Ville à Jemeppe en est la meilleure illustration. Il veut combiner, en

un même endroit, différents moyens de transports. Cela permettra donc d'utiliser son vélo là où il est commode de le faire et de grimper dans un moyen de transport en commun pour atteindre des lieux plus difficiles d'accès.

En conclusion, et d'une façon plus générale, il serait contreproductif, selon nous, d'opposer

d'une façon stérile les voitures aux piétons ou cyclistes. Il faut en effet penser un aménagement du territoire qui permet une cohabitation sereine entre ces différents moyens de transport. C'est en tout cas l'optique que nous avons adoptée à Seraing.